

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 26 (1875)
Heft: 1

Artikel: Dommages causés aux mélèzes par les écureuils
Autor: Wild
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785634>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Permettez-nous de terminer avec le ferme espoir, que nos paroles trouvant dans le sein de votre conseil le même terrain fertile que les graines des arbres dans la forêt de Dorf Schwende, n'auront pas été prononcées en vain.

Domages causés aux mélèzes par les écureuils.

Le Journal forestier Nro. 12, année 1873, contenait une communication sur les domages que les écureuils causaient aux mélèzes dans certaines parties du St. Galler-Oberland. J'avais alors déjà connaissance de ces dégâts datant de plusieurs années et qui depuis lors ont pris des proportions toujours plus vastes.

On rencontre dans la vallée de la Tamina un grand nombre de mélèzes qui doivent leur existence soit au semis naturel, soit par ce qu'ils y ont été plantés par la main de l'homme; ils s'y développent rapidement à moins que leur croissance ne soit arrêtée par les blessures que causent les écureuils en rongant leurs sommets. Dans quelques forêts, les dents de ces animaux ont paralysé la végétation du mélèze dans une proportion si forte, que la plupart de ces arbres sont malades et qu'on est obligé de les abattre. Au commencement de l'hiver, je me vis forcé de couper à blanc et sur une étendue de 1 arpent des mélèzes plantés en 1840, dont l'écorce et le sommet étaient si endommagés qu'ils allaient être livrés à la pourriture.

Les mêmes dégâts ont été l'année passée observés dans quelques communes du district de Sargans-Werdenberg, heureusement sont ils plus faibles qu'à Pfäfers. De son côté Mr. l'inspecteur cantonal Coaz en signale d'identiques dans la vallée du Rhin, à Tablat et dans les forêts de Wyl. Je découvris aussi pendant le courant du printemps passé 2 pins dont les sommets étaient rongés d'une manière analogue aux mélèzes, ce qui évidemment ne pouvait provenir d'oiseaux.

Personne ne doutant que le domage ne soit causé par les écureuils et le mal s'étendant dans les forêts de Pfäfers et Ragaz avec une rapidité alarmante, le conseil d'état décréta qu'il serait fait la chasse aux écureuils et mit une prime de Fr. 1. — puis de Fr. 1. 50 par animal abattu.

Les écureuils ne se montrant guères au printemps, on en n'abattit que peu pendant les premiers mois. Les chasseurs ainsi que les gardes-forestiers se plaignaient que bien que les dégâts continuassent et qu'il y eût de nouvelles nichées, il se passait des semaines avant qu'on vit un seul écureuil. Pendant l'automne par contre et surtout dans les mois de Septembre et Octobre le résultat des battues fut considérable. Il fut tué jusqu'au 31 Décembre

à Päßfers	851	écureuils
„ Ragaz	100	„
„ Wartau	120	„
„ Wallenstadt	269	„
„ Quarten	155	„

Ensemble 1495 pièces pour lesquelles il fut payé Fr. 2170 de prime. Quelque soit cependant le nombre des animaux morts, on est obligé pour arrêter le mal, de continuer la chasse. On a aussi cherché à redresser les jeunes mélèzes, en enlevant les sommets rongés, et en remplaçant la pointe attaquée par une branche latérale relevée et fixée à un léger appui. C'est un essai à faire et qui je l'espère conduira à un heureux résultat. En traitant ainsi les arbres malades, on a observé le fait curieux, c'est que beaucoup de jets terminaux étaient demeurés verts et en état de végétation bien qu'il fut constaté que pendant 2 et 3 ans ils avaient été rongés et dénudés de leur écorce. Celle-ci avait formé de forts bourrelets en dessus et en dessous de la plaie. J'ai sous les yeux un de ces jets qui dans l'espace de 2 ans a perdu son écorce à 4 places différentes, chaque dénudation mesurant 2 pouces de longueur. L'aubier des plaies est desséché et a pris une couleur brune, tandis que les parties demeurées saines présentent une écorce et des branches parfaitement vertes; de plus 2 anneaux sont venus s'ajouter à l'accroissement précédent, mesurant ensemble un $\frac{1}{2}$ pouce. C'est au bord des parties lésées de l'arbre que l'on observe la plus forte croissance; là la partie inférieure de la plaie pousse en haut et la partie supérieure de haut en bas d'épaisses excroissances, qui dans quelques cas se réunissent pour fortifier le jet terminal. Là où ce phénomène n'a pas eu lieu, le jet été ordinairement brisé par le poids des neiges.

Aussitôt que la disparition des énormes masses de neige qui couvrent nos forêts, me permettra de les parcourir de nouveau, j'aurai soin de récolter quelques-unes de ces pointes que je destine

à la collection forestière du Polytechnicum fédéral comme pièces à l'appui de ce qui précède.

Wild, Inspecteur forestier.

La Dynamite employée en forêts.

Lorsque nos ouvriers veulent parler d'un travail pénible et ennuyeux, ils se servent souvent du proverbe. „Es ist fast en Arbeit, wie's Stöck spalte“ c.-a.-d. c'est aussi difficile que de fendre une souche. Gare aux mains occupées à fendre la souche d'un sapin, d'un pin, ou d'un charme qui pendent sa vie a été tourmenté par le vent sur les bords d'une forêt. J'ai vu dans mon district trois ouvriers mettre un jour entier à exploiter une souche de manière à pouvoir l'entasser entoise et l'on peut compter que dans nos affectations de sapin de 120 ans chaque souche coûte de 1. 50—2 francs et que la façon de chaque toise de bois de souche*) revient de 8 à 9 francs.

Que de temps et d'argent seraient épargnés, si l'on possédait un moyen rationnel d'explosion. J'ai fait le mois passé l'essai de la Dynamite, sur 6 souches provenant de la coupe annuelle de la forêt du „Hungerberg“, et les ai perforés d'une profondeur de 6 à 8 pouces avec un perçoir large de 9 lignes donnant au trou tantôt une direction verticale aboutissant vers le centre de la souche, tantôt opérant du bas en haut en attaquant d'abord le pivot. Le trou recevait une cartouche de Dynamite à laquelle le feu était communiquée au moyen d'une mèche. Le résultat obtenu, même par une charge simultanée de 2 cartouches, n'à jamais été satisfaisant; loin de sauter, la souche n'a éprouvé que de légères fissures et cependant l'opération était conduite par un des meilleurs ouvriers de la carrière de Mess. Näff & Zschokke. Toutes les cartouches qui, n'étant pas tenues au chaud dans les poches de l'ouvrier se trouvaient exposées à l'air, gelaient à une température un peu inférieure seulement à 0°; les deux derniers essais ne donnèrent même aucune explosion. Cette facilité de congélation de la dynamite est non seulement un grand inconvénient lorsque employée dans la saison froide, mais en outre elle fait courir, ainsi qu'on la vu au Gotthard, un grand danger aux ouvriers qui sont aisément tentés de déposer les cartouches près d'un feu pour les empêcher de geler.

*) Notre toise de bois de souche mesure 6 pieds de haut sur 8 de longueur et 3¹/₂ p. profondeur.